Séance du Conseil Municipal
du Mardi 14 avril 2026 à 19h30 – Convocation du 8 avril 2026

Etaient présents : Chantal COLIN KIEN, Elisabeth DUBOIS, Daniela DUSSARDIER (arrivée à 19h38), Martine HOHLER, Anne-Laure MUNSCH, Amandine SAENGER, Joseph BRODBECK (départ intervention pompiers à 19h42 / retour à 19h58), Laurent CHOBRIAT, Yves DUBS, Christophe MUNCK.
Absents : Gilles SARY, absent excusé, procuration donnée à Laurent CHOBRIAT

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, Mme Anita WILDERMUTH, rédacteur territorial, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. FINANCES
   - 1.1. Approbation du compte de gestion 2025
   - 1.2. Affectation du résultat 2025
   - 1.3. Vote des taux 2026
   - 1.4. Neutralisation des amortissements
   - 1.5. Vote du budget primitif 2026
2. AMINISTRATION GENERALE
   - 2.1 Approbation du compte rendu du 28 mars 2026
   - 2.2 Commissions communales internes
   - 2.3 Désignation des représentants auprès des structures intercommunales
   - 2.4 Désignation des représentants auprès des organismes extérieurs
   - 2.5 Demande de tournage « Chapelle Saint Brice »
3. DIVERS

---

1. FINANCES

1.1 Approbation du compte de gestion 2025

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance de l'approbation et des résultats du compte administratif 2025 approuvé en séance le 13 février 2026 par l'ancienne équipe municipale en place.
Ils ont pu constater l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2025 et du compte de gestion 2025.

En conséquence, M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer en faveur de l'approbation du compte de gestion 2025.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2025,
- **constate** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion,
- **approuve,** à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2025.

1.2 Affectation du résultat 2025

Après avoir pris connaissance du compte administratif et du compte de gestion 2025, M. le Maire propose d'affecter le résultat 2025 de telle sorte :

- au comte 002 résultat de fonctionnement reporté (recettes) :	**31 751.37 €**
- au compte 001 résultat d'investissement reporté (dépenses) :	**- 40 588.37 €**

- au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés (recettes) : **40 588.37 €**
- au compte 23 virement à la section d'investissement (dépenses) : **- 31 751.37 €**

Considérant l'approbation du compte administratif 2025 en date du 13 février 2026 ainsi que le compte de gestion 2025 en date du 14 avril 2025 ;

Considérant la validation de la proposition budgétaire 2026 par M. SALLES, conseiller au décideur local des Services de Gestion Comptable d'Altkirch ainsi que l'affectation du résultat 2025 ;

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, avec 10 voix pour dont 1 procuration, d'affecter le résultat de clôture 2025, soit **72 339.74 €** comme suit :

- au comte 002 résultat de fonctionnement reporté (recettes) : **31 751.37 €**
- au compte 001 résultat d'investissement reporté (dépenses) : **- 40 588.37 €**
- au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés (recettes) : **40 588.37 €**
- au compte 23 virement à la section d'investissement (dépenses) : **- 31 751.37 €**

1.3 Vote des taux 2026

Fiscalité 2026 (taxes locales) :

M. le Maire, en concertation avec les membres du Conseil Municipal propose les valeurs ci-dessous qui ne présentent aucune modification par rapport à l'année dernière.

Les taux proposés sont :

- Taxe Foncière bâtie (TFB) : 30.96 %
- Taxe Foncière non bâtie (TFNB) : 58.50 %
- Taxe d'habitation (TH) : 15.39 %

Le Conseil Municipal,
Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026, transmis par l'Etat aux Communes,
Vu les articles 1636B sexies à 1636B undecies et 1639A du code général des impôts,
Après délibération, décide, avec 10 voix pour dont 1 procuration :

- Taxe Foncière bâtie (TFB) : 30.96 %
- Taxe Foncière non bâtie (TFNB) : 58.50 %
- Taxe d'habitation (TH): 15.39 %

En conséquence, le produit fiscal attendu des taxes directes locales est de **151 026.00 €.**
La Commune sera prélevée d'un montant de **29 173.00 €** au titre de la Garantie Individuelle de ressources. (FNGIR)
La Commune percevra le montant de **46 959.00 €** au titre de l'effet du coefficient correcteur.
Ces montants seront inscrits au budget dans leurs comptes respectifs.

Arrivée de Mme Daniela DUSSARDIER à 19h38 – Participe au vote.

1.4 Neutralisation des amortissements 2026

Vu l'article R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 portant neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées par les communes et les EPCI sur leurs budgets en M14, les

autorise à neutraliser la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, partiellement ou intégralement.
La commune de Hausgauen souhaite reconduire ce dispositif de neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipements versées pour l'année 2026. Ce dispositif permet par un jeu d'écriture comptable d'annuler l'impact des amortissements des subventions d'équipements versées afin notamment d'améliorer les marges financières en section de fonctionnement.
Cette disposition s'applique pour les subventions versées à partir du 1er janvier 2016. Compte tenu de l'intérêt de cette disposition pour la gestion financière du budget de la commune, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de l'appliquer pour l'année 2026. Pour parfaite information, le montant de la neutralisation est de 11 850.30 € en 2026.

Amortissements concernés :

Fibre optique :	1 411.67
Assainissement :	10 438.63
Total :	11 850.30

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide avec 11 voix pour dont 1 procuration :
- d'autoriser la neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipements versées pour l'année 2026.
Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026.

Départ en intervention pompiers de Joseph BRODBECK à 19h42.

1.5 Vote du budget primitif 2026

M. le Maire prend la parole pour indiquer que quelques ajustements de certaines lignes budgétaires ont été réalisés depuis la dernière réunion de préparation budgétaire du 10 avril dernier à la suite de l'intervention de contrôle de M. SALLES, Conseiller aux Décideurs Locaux et donne le détail.

Il a préconisé une baisse au niveau des recettes du chapitre 74 « Dotations et participations ». Le budget a donc été réduit à hauteur de 3 000 € pour ces recettes, la répercussion de cette diminution a été réalisée à hauteur de 2 500 € au chapitre 12 « Charges de personnel et frais assimilés » et à hauteur de 500 € au chapitre 11 « Charges à caractère général » au compte 60628 Autres fournitures non stockées.

Après élaboration du projet budgétaire par le Conseil Municipal et application des corrections demandées par le Conseiller aux Décideurs Locaux, ayant délibéré sur les taxes locales au point précédent et sur la neutralisation des amortissements 2026, le budget 2026 peut se résumer ainsi :

	Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	421 901.67	421 901.67
Investissement	152 838.67	152 838.67
Total	**574 740.34**	**574 740.34**

Les dépenses de fonctionnement sont :
Chapitres

011	Charges à caractère général	162 406.50 €
012	Charges de personnel	91 170.00 €
014	Atténuations de produits	39 893.00 €
023	Virement à la section investissement	31 751.37 €

042	Opérations d'ordre - amortissement	24 075.80 €
65	Autres charges gestion courante	56 605.00 €
66	Charges financières	16 000.00 €
	Total	**421 901.67 €**

Les dépenses d'investissement sont :

Articles

001	Solde d'exécution de la section	40 588.37 €
198	Neutralisation des amortissements	11 850.30 €
1641	Emprunt (capital)	59 000.00 €
2128	Autres agencements et aménagements	6 500.00 €
2152	Installation de voirie	20 000.00 €
21838	Autre matériel informatique	1 800.00 €
2313	Construction	13 100.00 €
	Total	**152 838.67 €**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, avec 10 voix pour dont 1 procuration, d'approuver le budget primitif 2026 de la Commune tel qu'il est présenté par M. le Maire, ci-dessus.

2. AMINISTRATION GENERALE

2.1 Approbation du compte rendu du 28 mars 2026

Le Conseil Municipal approuve, avec 10 voix pour dont 1 procuration, le compte-rendu du 28 mars 2026.

Retour d'intervention pompiers de Joseph BRODBECK à 19h58.

2.2 Commissions Communales Internes

Commission des ressources financières

Président : Christophe MUNCK, Maire

TITULAIRES
DUBS Yves
MUNSCH Anne-Laure
CHOBRIAT Laurent
DUBOIS Elisabeth
SARY Gilles
DUSSARDIER Daniela
HOHLER Martine
SAENGER Amandine
COLIN KIEN Chantal
BRODBECK Joseph

Commission communale des impôts directs

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCDI), **composée du Maire, M. Christophe MUNCK et de six commissaires**. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose à la Direction Générale des Finances Publiques du Haut-Rhin, les personnes suivantes :

Liste proposée à la Direction Générale des Finances Publiques	
DUBS Yves	DESCELIERS Johanne
MUNSCH Anne-Laure	KLEIN Fabienne
CHOBRIAT Laurent	MASSON Stéphanie
DUBOIS Elisabeth	LESUEUR Xavier
SARY Gilles	GASSER Delphine
DUSSARDIER Daniela	BRENGARTH Héléna
HOHLER Martine	DIETEMANN Romain
SAENGER Amandine	BAUMANN Elise
COLIN KIEN Chantal	TAG Patrick
BRODBECK Joseph	MICHEL Micheline
RUMMELHART Patrick	GOEPFERT Daniel
IZZO Giovanna	HOHLER Patrick

Ce tableau sera transmis à la Direction Générale des Finances Publiques pour la sélection des 6 membres titulaires et des 6 membres suppléants.

A réception de l'avis du la Direction Générale des Finances Publiques, chaque membre sera informé par courrier accompagné d'une notice explicative.

Commission Appel d'offres

Président : Christophe MUNCK, Maire

TITULAIRES	SUPPLEANTS (si un titulaire absent, dans l'ordre du tableau
SARY Gilles	BRODBECK Joseph
DUSSARDIER Daniela	MUNSCH Anne-Laure
DUBOIS Elisabeth	HOHLER Martine

Commission Patrimoine rural (voirie – sécurité routière – forêt – espaces verts)

Président : Christophe MUNCK, Maire

Membres titulaires	Membres suppléants
DUBOIS Elisabeth	COLIN KIEN Chantal
BRODBECK Joseph	SARY Gilles
DUBS Yves, Vice-président	HOHLER Martine
DUSSARDIER Daniela	CHOBRIAT Laurent

Commission Communale Consultative de la Chasse (4C)

Président : Christophe MUNCK, Maire

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DUBS Yves	COLIN KIEN Chantal
BRODBECK Joseph	MUNSCH Anne-Laure
SAENGER Amandine	DUBOIS Elisabeth

Commission Vie Locale et Animation

Président : Christophe MUNCK, Maire

TITULAIRES
DUBS Yves
MUNSCH Anne-Laure, Vice-présidente
CHOBRIAT Laurent
DUBOIS Elisabeth
SARY Gilles
DUSSARDIER Daniela
HOHLER Martine
SAENGER Amandine
COLIN KIEN Chantal
BRODBECK Joseph

Commission Patrimoine Bâti (Urbanisme – Bâtiments communaux et intercommunaux)

Président : Christophe MUNCK, Maire

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DUBS Yves	COLIN KIEN Chantal
MUNSCH Anne-Laure	DUSSARDIER Daniela
BRODBECK Joseph	DUBOIS Elisabeth

Commission Contrôle Liste Electorale (CCLE)

Composition (modifiée le 21 mai 2025 à la suite de la modification du mode de scrutin E. Municipales	
CHOBIRAT Laurent	1ère liste
HOHLER Martine	1ère liste
DUBOIS Elisabeth	1ère liste
COLIN KIEN Chantal	2nde liste
BRODBECK Joseph	2nde liste

2.3 Désignation des représentants auprès des structures intercommunales

Communauté de Communes Sundgau

- **Titulaire** **MUNCK Christophe, maire**
- **Suppléant** **DUBS Yves, 1er adjoint**

Syndicat Intercommunal pour les Affaires Scolaires d'ALTKIRCH

- **Titulaire** **DUBS Yves, 1er adjoint**
- **Suppléant** **MUNSCH Anne-Laure, 2ème adjointe**

SIGFRA (Syndicat intercommunal pour la gestion forestière)

- **Titulaire** **MUNCK Christophe, maire**
- **Suppléant** **DUBS Yves, 1er adjoint**

Conseil d'Ecole - RPI Franken Willer Hundsbach Hausgauen

- **Titulaire** **MUNCK Christophe, maire**
- **Titulaire** **MUNSCH Anne-Laure, 2ème adjointe**
- **Titulaire** **BRODBECK Joseph, conseiller municipal**

Conseil Consultatif des Sapeurs-Pompiers de Hausgauen-Hundsbach

- **Titulaire** **MUNCK Christophe, maire**
- **Titulaire** **COLIN KIEN Chantal, conseillère municipale**
- **Suppléant** **DUBOIS Elisabeth, conseillère municipale**

Conseil de Fabrique

- **Titulaire** **MUNCK Christophe, maire**
- **Suppléant** **DUBS Yves, 1er adjoint**

2.4 Désignation des représentants auprès des organismes extérieurs

Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux "Brigades Vertes"

- Titulaire	**DUBS Yves, 1er adjoint**
- Suppléant	**SAENGER Amandine, conseillère municipale**

Territoire Energie Alsace (TEA)

- Titulaire	**MUNCK Christophe, maire**
- Suppléant	**SARY Gilles, conseiller municipal**

Correspondant Défense

- Titulaire	**CHOBRIAT Laurent, conseiller municipal**
- Suppléant	**COLIN KIEN Chantal, conseillère municipale**

Prévention routière

- Titulaire	**en attente du retour de la Communauté de Communes Sundgau**

Rivières Haute Alsace – Syndicat Mixte de l'Ill

- Titulaire	**DUBS Yves, 1er adjoint**
- Suppléant	**SAENGER Amandine, conseillère municipale**

ADAUHR

- Titulaire	**DUBS Yves, 1er adjoint**
- Suppléant	**SAENGER Amandine, conseillère municipale**

Communes Forestières Alsace Pas de désignation - adhésion à résilier

Départ de Amandine SAENGER à 21h40.

2.5 Demande de tournage « Chapelle Saint Brice »

Courrier de demande d'autorisation de tournage – ASH Production M. NOMMAY Thomas.
Cette demande sera vue plus précisément en commission Vie locale et Animation prévue à la date du 24 avril 2026 à 20h00.

3. DIVERS

Grand Anniversaire 1er mai 2026 – 85 ans
A contacter pour convenir d'une date de passage et commande du panier garni.

Proposition d'exposition Denis WENTZEL de Soultz – Artiste peintre
Points divers DUSSARDIER Daniela
Point également étudié au préalable en commission Vie locale et Animation.
Point Exposition Photos Chapelle Saint Brice également ajouté.

Fossé communal – rue Bellevue
Prévoir un nettoyage en régie lors d'une matinée de travail par exemple.

Pose d'enrobé comme rue du Vignoble – rue Bellevue
Courrier de réponse –

La partie communale entre la rue et le domaine privé, n'est dans certains cas, pas revêtue d'enrobé bitumeux. La commune n'envisage pas de mettre de l'enrobé sur ces parties.

Pour la rue du Vignoble, les travaux ont été engagés à l'initiative de l'ancien maire, le conseil municipal n'a pas été sollicité au préalable, dans le cas contraire, une réponse négative aurait été donnée.

Inscription aux Journées d'Octobre – date butoir 17 avril 2026 (décoration éphémère / scénette dans le village)
Chantal COLIN KIEN, conseillère municipale prend en charge la décoration éphémère et sera la référente du dossier.

Apéro Village : demande d'emplacement Viandes salées – fumées – séchées / M. WEBER Pascal de Ballersdorf.
L'ensemble des membres du Conseil Municipal sont favorables à cette demande, la première venue ne sera pas facturée, par la suite, le forfait de 5.00 € par jour sera appliqué.
Une réponse sera donnée à M. WEBER au courant de la semaine prochaine.

AS Hausgauen : demande de subvention exceptionnelle pour leur 75ième anniversaire. A titre indicatif, la commune avait donné 250.00 € pour le 70ième anniversaire.
Une délibération sera à prendre lors de la séance du mois de mai, l'anniversaire étant prévu le 27 juin 2026, l'ensemble des membres du Conseil Municipal est favorable au versement d'une subvention exceptionnelle.

M. Le Maire énonce les points divers de Gilles SARY, absent.
Il répond que ces points seront vus en commission respective au thème demandé hormis le point « Couvercles de fermeture cf. photos + signalement de Chantal COLIN KIEN »

- Sécurité carrefour panneau STOP rue Bellevue / Ecole
- Sécurité circulation rue de la Vallée (entrée / sortie) marquage au sol – vitesse limitée à 30km
- Couvercles de fermeture cf. photos + signalement de Chantal COLIN KIEN
- Fixation de dates : journée citoyenne – achats/plantations des fleurs – apéro licence IV
- Création liste de suivi cf. : modèle

Il se chargera du point « Couvercles de fermeture cf. photos + signalement de Chantal COLIN KIEN » en commission Eau de la Communauté de Communes Sundgau.

M. le Maire ajoute qu'il souhaite également pour l'année prochaine changer le mode de quête pour le cancer – à voir comment et quelles sont les possibilités.

Yves DUBS, 1er adjoint rappelle le rendez-vous du samedi 18 avril à 9h30 à la mairie de Hundsbach pour le ramassage des déchets organisé par l'association D'Natur geht o asso.

Chantal COLIN KIEN demande un rappel auprès des propriétaires forestiers le long du chemin menant à la Chapelle Saint Brice de l'obligation d'élagage pour la sécurité des personnes empruntant ce chemin.
Elle signale également un bouchon sur le Thalbach près de l'atelier communal : A voir en interne pour le retrait du bouchon ou il faudra solliciter Rivières de Haute Alsace.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15
PROCHAINES REUNIONS :

Commission Vie locale et Animation	***24 avril 2026***	***à***	***20h00***
Conseil Municipal :	***22 mai 2026***	***à***	***19h30***